



Roissy, le 11 juin 2018,

Société AIR FRANCE – KLM  
**Madame Anne-Marie COUDERC**  
Présidente  
Esplanade des Invalides  
2 rue Robert Esnault Pelterie  
75007 PARIS

Madame la Présidente,

La consultation des salariés, organisée sous la Présidence de Jean-Marc Janailac au sujet de l'accord salarial proposé par la direction d'Air France dans sa version du 16 avril 2018, a débouché sur l'expression incontestable (périmètre, participation, résultat largement majoritaire) du refus de celui-ci par les salariés.

Par un courrier du 18 mai 2018 signé de l'ensemble des organisations syndicales de l'Intersyndicale Air France, nous avons donc naturellement souhaité vous saisir de l'urgence sociale au sein de l'entreprise, particulièrement au vu des déclarations du Conseil d'administration d'Air France : « il n'y aura pas de mandat pour négocier de hausses de salaire » sans remettre en cause le projet d'entreprise de moyen terme. Cette attitude est fermée et est profondément déconnectée de la réalité : un accord sur les salaires est obligatoire afin d'envisager sereinement l'avenir.

Conscients qu'il vous fallait disposer de temps pour prendre la mesure de ce qui paralyse aujourd'hui Air France, nous avons accepté votre calendrier de rencontres bilatérales. Par contre, vous n'avez pas souhaité rencontrer les organisations de l'intersyndicale ensemble, limitant les échanges aux seules organisations « représentatives ». Tout cela, nous l'avons accepté, estimant que le fond et la perspective d'une sortie positive

(inexorable) priment sur la forme. Cela serait préjudiciable aux attentes raisonnables et légitimes des salarié(e)s.

Vous avez eu raison d'écrire que le « malaise est ancien et va au-delà de la seule question salariale ». Cependant, cela serait une erreur de ne pas la traiter et de ne travailler que sur le sujet des conditions de travail et du management. C'est pour cette raison que nous vous avons expliqué l'impérieuse nécessité de nous mettre autour de la table pour discuter du rattrapage des salaires pour l'année 2018. En outre, vous n'êtes pas sans savoir que des négociations très comparables ont actuellement cours au sein de KLM et qu'elles font l'objet d'une gestion managériale très différente, même s'il semble qu'elles puissent ne pas satisfaire les salariés à ce stade des propositions.

Nous attendions que ces rencontres bilatérales vous conduisent à ouvrir une négociation de sortie de conflit. Mais à l'inverse, il a été annoncé (par voie de presse et directement aux salariés...) la présentation lors du CCE du 14 juin 2018 d'«un ensemble de mesures et d'actions concrètes» afin de répondre à ce « malaise ». Or nous sommes habitués à ces annonces à Air France, Madame la Présidente.

Par expérience, les réponses ne sont jamais adaptées à la volonté des salariés d'exercer leur métier dans de bonnes conditions de travail et de rémunération. Et une annonce en CCE non négociée ne sera pas la solution à la situation actuelle puisqu'il faudra bien une négociation pour sortir de l'impasse dans laquelle la direction a placé la compagnie.

C'est ainsi que l'intersyndicale, dès le 8 juin, a décidé de déposer un préavis de quatre jours de grève du 23 au 26 juin 2018. Les termes de la réponse quasi immédiate de la direction d'Air France à celui-ci ne nous ont hélas pas détrompés : la question salariale n'est à l'évidence toujours pas prise en compte comme **LA** priorité.

L'objectif que nous poursuivons n'est pas la grève, mais bien de provoquer une prise de conscience des directeurs !

Leur refus de résoudre le conflit dont ils recherchent l'enlisement est consternant. Ce nouvel appel à la grève est le seul moyen légal pour les salariés de se faire entendre.

Notre revendication reste une demande de rattrapage de l'inflation. Elle ne remet pas en cause le développement stratégique d'Air France bien au contraire. Toutes les organisations syndicales de l'Intersyndicale Air France sont prêtes à répondre à une invitation à négocier qui leur serait faite. Il est encore largement temps !

Les salariés ne comprendraient pas que leur vote reste lettre morte et que nous ne soyons pas entendus.

Nous espérons que la voie du dialogue sera prise très vite par la direction d'Air France. Nous y sommes toutes et tous prêts.

Recevez, Madame la Présidente, l'expression de notre haute considération

L'Intersyndicale Air France.